

Grâce à leur flexibilité et à leur disponibilité inégalées, les taxis élargissent à l'infini l'offre de la chaîne des transports publics pour tous, partout et à toute heure

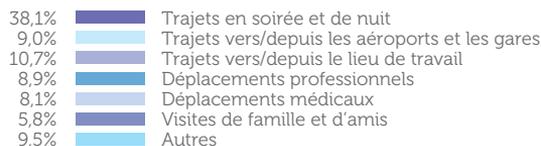
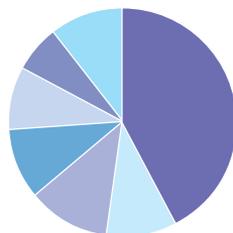
Une flexibilité sans égal

Le taxi est un mode de transport populaire et immédiatement reconnaissable partout dans le monde. Ses services porte-à-porte rapides, faciles d'accès, dans les villes comme dans les zones rurales, en font le plus flexible de tous les modes de transport public, toutes catégories sociales confondues.

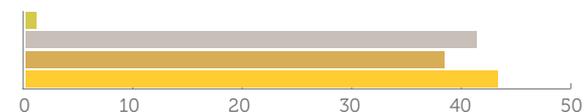
Les passagers sont libres de choisir leur destination ; leur trajet se fait sans arrêt et ils n'ont pas à respecter d'horaires précis. Disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, le taxi se réserve par téléphone ou par internet, vous attend à une station ou se hèle dans la rue. Dans la plupart des villes, il existe des systèmes de réservation avancés permettant de contacter uniquement les taxis situés à proximité du lieu d'appel, ce qui permet également de réduire le temps d'attente pour les clients.

Dans les villes, les services de taxis sont surtout utilisés la nuit et le week-end, les dessertes effectuées par les autres modes de transport public étant réduites ou interrompues. Dans de nombreuses villes, le taxi est le principal, voire le seul mode de transport public disponible tout au long de la nuit. Aux Pays-Bas, 16% des utilisateurs sont des écoliers et 21% des personnes empruntent un taxi lorsque les modes de transport public sont peu disponibles ou manquent.

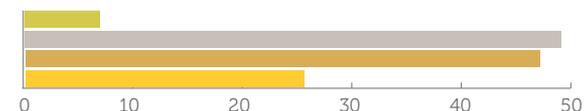
Utilisation des taxis dans une sélection de grandes villes*
(% par type de trajet)



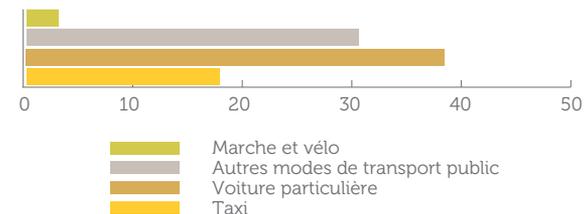
Trajets depuis/vers les aéroports*



Trajets de nuit*



Déplacements professionnels*



* CNRS-LATTS, Paris, France, 2010. Villes couvertes par l'étude : Paris, Londres, Berlin, Lisbonne, Dublin, Amsterdam et Stockholm (400 répondants par ville).
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/55/70/99/PDF/RD10-TaxiIRUb.pdf>

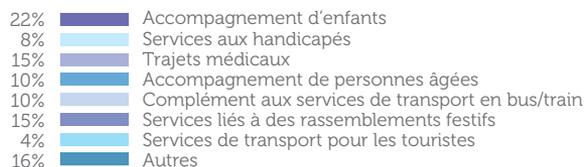
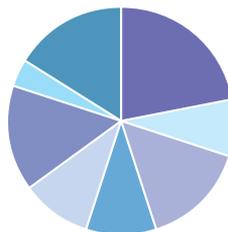
Favoriser l'intégration sociale

Le taxi joue un rôle social très important. Il offre une alternative de transport viable aux personnes présentant un handicap qui les empêche de conduire ou d'emprunter les transports publics. Il est également parfois utilisé comme service de transport par les écoles et les hôpitaux et fait office de transport public dans les zones rurales.

En Finlande, un tiers du chiffre d'affaires annuel des taxis provient de trajets pris en charge par l'Etat pour répondre à des besoins sociaux spécifiques, comme le transport d'écoliers et de personnes à mobilité réduite, les déplacements vers/depuis les hôpitaux et le transport public dans les zones à faible densité de population.

En Autriche, des services de taxi innovants et adaptés aux besoins des citoyens ont été mis en place, comme le « taxi de groupe » (Sammel Taxi) offrant, par mesure de sécurité, un service de transport nocturne aux femmes, le « taxi jeunesse » (Jugendtaxi) proposant ses services aux jeunes vers/depuis les boîtes de nuit et autres

Services de transports sociaux effectués par les opérateurs de taxi danois* (en %)



* Conseil danois du taxi (DTR), 2011.

lieux de rassemblement festifs, ou encore comme le « taxi 60 et plus », proposant des services de transport aux personnes âgées pour faire leurs courses ou effectuer des trajets à caractère médical ou administratif.

Au Danemark, une étude révèle que 55% des services de taxi peuvent être considérés comme des « transports sociaux » fournis aux personnes âgées, aux écoliers et aux personnes à mobilité réduite. Dans les zones rurales danoises, ces « transports sociaux » représentent près de 80% des trajets effectués en taxi.



En France, un tiers des patients sont transportés vers/depuis les hôpitaux par des taxis. Ces derniers représentent d'ailleurs 57% des services de transport médicaux non-urgents. Dans les zones rurales, la quasi-totalité du chiffre d'affaires des taxis provient des trajets à caractère médical non-urgent et de transports scolaires.

Aux Pays-Bas, 29% des trajets en taxi sont effectués pour des personnes handicapées et à des fins médicales.

